

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 02-286-1920 promulguant le décret du 10 juillet 1920, portant réorganisation du personnel des administrateurs des colonies.

n° 02-286-1920

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 août 1920

Numéro JO
n° 286 du 30/08/1920

Date du numéro
30 août 1920

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances chevalier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret.

Vu le décret du 10 juillet 1920 inséré au Journal officiel de la République du 6 juillet 1920 et portant réorganisation du personnel des administrateurs des colonies:

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans la Colonie pour être exécuté selon sa forme et teneur le décret sus-visé du 10 juillet 1920. Art. 2,— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué et publié partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Colonie

E. Lippmann.